



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville dynamique et solidaire (surclassée 20 à 40 000 hab.), le Pré Saint-Gervais est une collectivité à taille humaine tout en étant au cœur des grands enjeux de la Métropole (membre du Territoire Est Ensemble de plus de 400 000 habitants et limitrophe de la ville de Paris). Fière de sa diversité, rejoignez une collectivité qui offre des projets ambitieux, une carrière épanouissante et qui agit dans le cadre d'une politique éco-citoyenne.

LE CCAS RECRUTE UN-E

CHARGE.E D'INTERVENTION SOCIALE REFERENT.E BUDGET /AUTONOMIE

Filière médico-sociale- Assistant socio-éducatif
Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle
Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle solidarité logement, vous assurez l'accueil et l'accompagnement des ménages , suivez les publics en situation d'impayés locatifs ou en situation d'expulsion, accompagnez les usagers en pertes d'autonomie dans leurs démarches en partenariats avec le services senior.

VOS MISSIONS:

- Accueillir et accompagner les publics en précarité :

Réaliser des entretiens sur les problématiques sociales, budgétaires ou locatives des usagers; Repérer les ménages ayant besoin d'un accompagnement budgétaire;

Mettre en place des outils d'accompagnement éducatif budgétaire adaptés à la situation du ménage; Savoir orienter le public sur les partenaires compétents en fonction de la demande et des besoins évalués.

- Assurer un suivi des usagers en situation d'impayés locatifs et/ou en situation d'expulsion: Gestion, suivi et développement des Commissions d'Impayés de Loyer avec les bailleurs sociaux du territoire:

Accompagnement des ménages signalés dans le cadre des Commissions;

Préparation de la Commission de prévention des expulsions en Préfecture;

Réalisation des démarches auprès du JEX, de la CCAPEX, ou de la Commission de surendettement.

- Accompagner et suivre les usagers en perte d'autonomie dans leurs démarches auprès du public senior / handicapé

Recevoir les usagers âgées et/ou handicapés afin de les informer de l'ensemble des dispositifs, Les accompagner et s'assurer que l'ensemble des aides légales sont ouvertes;

Réaliser des évaluations et des accompagnements, y compris ponctuellement à domicile ;

Tenir une permanence au sein de la résidence autonomie pour s'assurer de l'ouverture des droits des résidents:

Effectuer des fiches de procédure pour l'ouverture de droits spécifiques.

- Gérer la Commission d'Intervention Sociale et la Commission de secours exceptionnels :

Instruire des dossiers, suivre les demandes et les ajournements;

Rédiger les courriers réponses;

Assurer le suivi statistique et budgétaire des commissions.

- Participer à l'activité du pôle solidarité -logement :

Renseigner les outils permettant un suivi de l'activité du service:

Participer aux réunions d'équipe et aux actions inter-partenariales;

Participer à la définition et à l'élaboration du rapport d'activité du CCAS pour le pôle solidaritélogement;

Participer aux actions du service et de la direction (bons Noël, fêtes de fin d'année, etc.) et aux projets de service (maison de la solidarité)

Participer à la permanence de solidarité et à son suivi .

Horaires de travail:

36h30 hebdomadaire - du lundi au vendredi.

VOTRE PROFIL:

- diplôme d'Etat indispensable de conseiller en économie sociale et familiale ou assistant.e social.e
- Maîtrise des techniques d'intervention sociale et des mécanisme du logement social
- capacité d'analyse
- Maitrise de la bureautique et logiciel métier
- maîtrise des outils d'accompagnement social et budgétaire
- capacité à mobiliser les ressources
- -Respect du secret professionnel et bienveillance auprès des personnes accompagnées

La collectivité offre des conditions d'emplois attrayantes tant en termes de rémunération que d'actions sociales : Rémunération statutaire + Prime de fin d'année + CNAS+ Titres restaurant et moments de convivialités :

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Président du CCAS et à envoyer sur <u>recrutement@villedupre.fr</u> ou à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 84 bis rue André Joineau, 93 310 Le Pré Saint-Gervais.